



Conseil économique et social

Distr. limitée
3 octobre 2016

Français
Original: anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique Comité de statistique

Cinquième session

Bangkok, 14-16 décembre 2016

Ordre du jour provisoire annoté

Le présent document contient l'ordre du jour provisoire de la cinquième session du Comité de statistique (section I) et les annotations y relatives (section II).

I. Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session:
 - a) Allocutions d'ouverture;
 - b) Élection du Bureau;
 - c) Adoption de l'ordre du jour.
2. Faire progresser les statistiques officielles pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030: vision et cadre d'action collectifs de la communauté statistique de l'Asie-Pacifique.
3. Concrétiser la vision au moyen des initiatives régionales existantes:
 - a) Statistiques économiques;
 - b) Statistiques démographiques et sociales;
 - c) Registres et statistiques de l'état civil;
 - d) Statistiques relatives aux catastrophes;
 - e) Statistiques agricoles et rurales.
4. Le cadre d'action, la coordination des partenaires et les responsabilités des parties prenantes:
 - a) Examen de l'orientation future du sous-programme Statistiques du secrétariat;
 - b) Partenaires pour le développement statistique en Asie-Pacifique;

* Nouveau tirage pour raisons techniques les 21 et 22 novembre 2016.

- c) Réseau pour la coordination de la formation statistique en Asie et dans le Pacifique;
- 5. Éléments d'information.
- 6. Rapports portés à l'attention du Comité:
 - a) Bureau;
 - b) Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique.
- 7. Examen des projets de résolution et de décision à soumettre à la Commission à sa soixante-treizième session.
- 8. Questions diverses.
- 9. Adoption du rapport du Comité sur sa cinquième session.

II. Annotations

1. Ouverture de la session

a) Allocutions d'ouverture

Documentation

Tentative programme (E/ESCAP/CST(5)/INF/3)

Annotation

Le programme provisoire de la session sera diffusé en temps voulu.

b) Élection du Bureau

Documentation

List of participants (E/ESCAP/CST(5)/INF/2)

Annotation

Le Comité élira un président, trois vice-présidents et deux autres membres, dont l'un exercera les fonctions de rapporteur, pour former le Bureau. Le mandat du Bureau entrant prendra effet immédiatement et s'appliquera jusqu'à la sixième session du Comité.

c) Adoption de l'ordre du jour

Documentation

Ordre du jour provisoire annoté (E/ESCAP/CST(5)/L.1)

Annotation

Le Comité examinera et adoptera l'ordre du jour provisoire annoté, sous réserve des changements qui pourraient être jugés nécessaires.

2. **Faire progresser les statistiques officielles pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030: vision et cadre d'action collectifs de la communauté statistique de l'Asie-Pacifique**

Documentation

Faire progresser les statistiques officielles pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030: vision et cadre d'action collectifs de la communauté statistique de l'Asie-Pacifique (E/ESCAP/CST(5)/1)

Data and statistics for the Sustainable Development Goals in Asia and the Pacific: Outcomes of the sub-regional consultations on the collective vision and framework for action (E/ESCAP/CST(5)/INF/4)

Annotation

Le document (E/ESCAP/CST(5)/1) établi par le Bureau contient un projet de vision et de cadre d'action collectifs formulé sous la direction du Bureau par la Conférence Asie-Pacifique: Transformer les statistiques officielles pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, tenue à Bangkok du 24 au 26 août 2016. Le document présente une vision et un cadre d'action multipartite dans la région Asie-Pacifique permettant de faire progresser les statistiques officielles pour les objectifs de développement durable, l'accent étant mis en particulier sur le renforcement des capacités statistiques. La vision témoigne du niveau commun d'ambition pour 2030.

Le cadre traduit la vision en des actions collectives à mener aux niveaux national, sous-régional et régional mettant l'accent sur la promotion, l'investissement, la participation des utilisateurs et sur les moyens à mettre en œuvre en vue de la production et de l'utilisation de statistiques intégrées par un travail méthodologique et un renforcement des capacités.

Le Comité est invité à examiner le projet de vision collective et à exprimer ses vues, notamment quant au fait de savoir si cette vision est apte à remplacer les objectifs de 2020 actuels du Comité que ce dernier a fixés à sa deuxième session. Le Comité est également invité à examiner le cadre d'action et ses principes fondateurs qui consistent à: a) faire fond sur les engagements existants; et b) développer et valoriser l'action nationale, ainsi que les mécanismes de mise en œuvre, les domaines d'action et les activités de collaboration indicatives proposés, et à fournir des orientations sur les priorités et les questions qui exigent d'être examinées plus avant.

Les membres du Comité feront peut-être également de brèves déclarations pour faire part des points de vue et priorités de leur pays quant à la mise en œuvre de la vision, en fournissant les données statistiques nécessaires au suivi des progrès et à l'analyse intégrée des politiques pour le Programme 2030. Ils informeront en outre peut-être le Comité des méthodes utilisées par leur pays pour mettre en œuvre les domaines d'action du cadre, et fourniront des orientations sur la meilleure manière dont la collaboration régionale appuiera et renforcera leurs capacités.

Le Comité est invité à approuver la vision et le cadre d'action collectifs de 2030 qu'il utilisera comme référence pour le renforcement des capacités statistiques à l'appui de la mise en œuvre des objectifs de développement durable dans la région Asie-Pacifique.

3. Concrétiser la vision au moyen des initiatives régionales existantes

À sa quatrième session, le Comité a approuvé l'orientation générale et l'axe de l'approche stratégique définis par le Bureau en vue du renforcement des données et des statistiques pour le programme de développement pour l'après-2015 en Asie et dans le Pacifique, et a chargé le Bureau de la poursuite de leur élaboration et de leur hiérarchisation¹. Le Bureau a depuis lors formulé une vision et un cadre d'action collectifs à des fins d'examen et d'approbation au titre du point 2 de l'ordre du jour. Un principe directeur du cadre d'action consiste à faire fond sur les engagements existants, y compris les initiatives régionales actuelles approuvées par le Comité lors de sessions précédentes.

Le Comité est invité à examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre des cinq principales initiatives existantes, à savoir dans les domaines suivants: a) statistiques économiques; b) statistiques démographiques et sociales; c) registres et statistiques de l'état civil; d) statistiques relatives aux catastrophes; et e) statistiques agricoles et rurales.

Après l'examen général des progrès accomplis dans la mise en œuvre, le Comité est invité à exprimer ses vues sur la manière dont chaque initiative pourrait contribuer le plus efficacement à la mise en œuvre de la vision et du cadre d'action collectifs pour faire progresser les statistiques pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et fournir des directives sur tous besoins d'ajustement et de révision.

Concernant les domaines d'action figurant dans le document E/ESCAP/CST(5)/1 et les orientations fournies à sa quatrième session², le Comité souhaitera peut-être fournir des directives particulières sur les approches et les mécanismes permettant aux initiatives désormais engagées de résoudre de manière coordonnée les questions intersectorielles et institutionnelles; d'évaluer les contraintes et les priorités dans les systèmes statistiques; et d'améliorer l'intégration entre les domaines statistiques et les programmes régionaux.

a) Statistiques économiques

Documentation

Progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme régional pour l'amélioration des statistiques économiques en Asie et dans le Pacifique (E/ESCAP/CST(5)/2)

Annotation

Le document contient un compte rendu du Groupe directeur chargé du Programme régional sur l'amélioration des statistiques économiques en Asie et dans le Pacifique présentant les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme depuis la quatrième session du Comité, durant laquelle il a réaffirmé son ferme engagement à l'égard du Programme³.

¹ E/ESCAP/CST(4)/14, section 1, par. 2.

² E/ESCAP/CST(4)/14, section 1, par. 2, et section II, par. 1 à 12

³ E/ESCAP/CST(4)/14, par. 3.

Le document propose un certain nombre de recommandations sur la mise en œuvre future du Programme, compte tenu de la demande considérable de statistiques économiques de haute qualité pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030, et suggère des moyens grâce auxquels le Programme peut contribuer à la mise en œuvre de la vision et du cadre d'action collectifs, étant donné la demande formulée par le Comité à sa quatrième session d'une plus grande attention accordée aux questions institutionnelles et intersectorielles et d'une meilleure intégration des domaines statistiques et des programmes régionaux.

Le Comité est invité à approuver les recommandations et à examiner les propositions avancées par le Groupe directeur. Le Comité est également invité à fournir des directives sur la mise en œuvre future du Programme étant donné les progrès accomplis à ce jour.

b) Statistiques démographiques et sociales

Documentation

Répondre aux besoins de données et de statistiques pour le développement socialement inclusif de tous: projet de plan de mise en œuvre de la stratégie régionale pour l'amélioration des statistiques démographiques et sociales en Asie et dans le Pacifique (E/ESCAP/CST(5)/3)

Annotation

À sa quatrième session, le Comité a approuvé la « stratégie régionale pour l'amélioration des statistiques démographiques et sociales en Asie et dans le Pacifique » et a demandé au Bureau de créer un groupe directeur sur les statistiques démographiques et sociales pour superviser la mise en œuvre de la stratégie régionale⁴. Le Bureau a décidé de créer le Groupe des Amis de la présidence en tant que mécanisme provisoire ayant pour mandat d'élaborer un plan de mise en œuvre de la stratégie régionale.

Le document contient le projet de plan de mise en œuvre élaboré par le Groupe des Amis de la présidence. La proposition fait partie intégrante de la vision et du cadre d'action collectifs figurant dans le document E/ESCAP/CST(5)/1, et traduit les objectifs de la stratégie régionale pour améliorer les statistiques démographiques et sociales en Asie et dans le Pacifique en un ensemble d'activités de collaboration, en s'attachant en particulier à appuyer le processus décisionnel informé en vue de la réalisation des objectifs de développement durable.

Le Comité est invité à examiner la proposition du Groupe des Amis de la présidence et à fournir des conseils à son égard, notamment sur l'intérêt qu'elle présente quant à sa contribution à la mise en œuvre de la vision et du cadre d'action collectifs, et à approuver la proposition.

⁴ E/ESCAP/CST(4)/14, par. 4.

c) Registres et statistiques de l'état civil

Documentation

Rapport sur le Groupe directeur régional pour l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique sur sa deuxième réunion (E/ESCAP/CST(5)/4)

Annotation

Le rapport sur le Groupe directeur régional pour l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique sur sa deuxième réunion, tenue les 6 et 7 septembre 2016, contient un certain nombre de mesures à prendre par la communauté statistique pour renforcer la mise en œuvre du Cadre d'action régional sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique, étant donné les niveaux variables des progrès accomplis à l'échelon des pays dans l'ensemble de la région pour concrétiser la vision de la Décennie Asie-Pacifique de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil (2015-2024).

Le Comité est invité à prendre note des résultats de la réunion du Groupe directeur régional et à fournir des orientations à la communauté statistique sur la mise en œuvre des recommandations formulées par le Groupe directeur régional pour faire progresser le Cadre d'action régional. Le Comité est également invité à exprimer ses vues sur le rôle et les responsabilités des statisticiens dans la réalisation des objectifs définis dans le Cadre d'action régional.

d) Statistiques relatives aux catastrophes

Documentation

Progrès accomplis en vue du développement d'un cadre statistique et d'orientations pour un ensemble de statistiques de base relatives aux catastrophes (E/ESCAP/CST(5)/5)

Annotation

Le Groupe d'experts sur les statistiques relatives aux catastrophes en Asie et dans le Pacifique travaille conformément aux résolutions 70/2 et 72/11 de la Commission et ses membres sont issus des domaines de la statistique et de la réduction des risques de catastrophe. À ce titre, le document présente les enseignements tirés des efforts déployés pour établir des statistiques intégrées par la collaboration des différentes entités du système national de statistique, contribution directe aux domaines d'action B et C figurant dans la vision et le cadre d'action collectifs.

Le Comité est invité à examiner comment les enseignements tirés de l'action du Groupe d'experts pourraient être mis en pratique dans le cadre de la création ultérieure d'activités de collaboration visant à concrétiser la vision et le cadre d'action collectifs. Le Comité est également invité à fournir des orientations sur l'action future à mener par le Groupe d'experts au vu des progrès accomplis à ce jour.

Le Comité est en outre invité à donner ses directives sur la manière dont les efforts du Groupe d'experts peuvent contribuer à ce que les indicateurs relatifs aux catastrophes – examinés par le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de

développement durable, ainsi que par le Groupe de travail intergouvernemental d'experts à composition non limitée sur les indicateurs et la terminologie de la prévention des risques de catastrophe – bénéficient pleinement des normes internationales des statistiques officielles.

e) **Statistiques agricoles et rurales**

Documentation

Progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan d'action régional Asie-Pacifique pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales (E/ESCAP/CST(5)/6)

Annotation

Le document contient un compte rendu établi par le Comité directeur régional du Plan d'action régional Asie-Pacifique de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales ayant pour objet les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan d'action régional, l'accent étant mis sur les éléments qui contribuent à concrétiser la vision et le cadre d'action collectifs, tels que l'intégration des sources de données, le renforcement de la coordination institutionnelle et la modernisation des processus de production des statistiques agricoles.

Le Comité est invité à donner ses directives et à formuler des recommandations afin d'assurer le succès de la mise en œuvre continue du Plan d'action régional, y compris en s'attachant à la manière de renforcer encore les liens avec les domaines d'action de la vision collective.

4. Le cadre d'action, la coordination des partenaires et les responsabilités des parties prenantes

La vision et le cadre d'action collectifs mettent l'accent sur les activités de collaboration qui valorisent les efforts nationaux. De ce fait, les partenaires de développement, à tous les niveaux, jouent un rôle important en tant que facilitateurs, promoteurs et coordonnateurs.

Le Comité est invité à exprimer ses vues sur la manière dont le secrétariat ainsi que le Réseau pour la coordination de la formation statistique en Asie et dans le Pacifique et les Partenaires pour le développement statistique en Asie et dans le Pacifique – deux structures mises en place par le Comité et travaillant en tant qu'organes subsidiaires de ce dernier – pourraient contribuer le plus efficacement à la concrétisation de la vision et du cadre d'action collectifs pour faire progresser les statistiques en vue du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Le Comité est également invité à donner des directives générales aux Partenaires et au Réseau sur la base des progrès accomplis à ce jour.

a) **Examen de l'orientation future du sous-programme Statistiques du secrétariat**

Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Comité souhaitera peut-être exprimer ses vues sur la manière dont le secrétariat peut orienter son action à l'appui de la vision et du cadre d'action collectifs.

b) Partenaires pour le développement statistique en Asie et dans le Pacifique

Documentation

Rapport sur les activités des Partenaires pour le développement statistique en Asie et dans le Pacifique (E/ESCAP/CST(5)/7)

Annotation

Le rapport sera complété par un point oral par les coprésidents des Partenaires pour le développement statistique en Asie et dans le Pacifique sur les plus récents développements intervenus.

Le Comité souhaitera peut-être examiner les activités des Partenaires et donner ses directives sur leurs rôles et responsabilités appropriés quant à la concrétisation de la vision et du cadre d'action collectifs.

c) Réseau pour la coordination de la formation statistique en Asie et dans le Pacifique

Documentation

Rapport sur le Réseau pour la coordination de la formation statistique en Asie et dans le Pacifique (E/ESCAP/CST(5)/8)

Annotation

Le rapport présente les résultats de la deuxième réunion du Réseau pour la coordination de la formation statistique en Asie et dans le Pacifique, tenue le 4 mars 2016.

Le Comité est invité à donner ses directives sur la mise en œuvre passée et future du programme de travail du Réseau, y compris sur les rôles et responsabilités appropriés du Réseau dans la coordination des outils, initiatives et activités de formation intersectoriels relevant du domaine d'action E de la vision et du cadre d'action collectifs.

5. Éléments d'information

Documentation

Documents for the information of the Committee on Statistics on item 5 of the provisional agenda (E/ESCAP/CST(5)/INF/5)

Annotation

Le Comité est invité à prendre note des informations communiquées et à formuler des observations à leur égard.

6. Rapports portés à l'attention du Comité

a) Bureau

Documentation

Report on the activities of the Bureau since the fourth session of the Committee (E/ESCAP/CST(5)/INF/6)

Annotation

Le rapport sera complété par un rapport oral présenté par le Président. Le Comité souhaitera peut-être prendre note du rapport.

b) Institut statistique pour l'Asie et le Pacifique**Documentation**

Report of the Governing Council of the Statistical Institute for Asia and the Pacific on its eleventh session (E/ESCAP/72/23)

Annotation

Le Président de la douzième session du Conseil d'administration de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique présentera un rapport oral sur les résultats de la réunion.

7. Examen des projets de résolution et de décision à soumettre à la Commission à sa soixante-treizième session

Au titre de ce point l'ordre du jour, le Comité souhaitera peut-être diffuser, à l'avance, les projets de résolution et/ou textes des projets de résolution sur les questions prioritaires en matière de statistiques pour examen par la Commission à sa soixante-treizième session.

8. Questions diverses

Le Comité souhaitera peut-être examiner d'autres questions portées à son attention.

9. Adoption du rapport du Comité sur sa cinquième session**Documentation**

Projet de rapport (E/ESCAP/CST(5)/L.2)

Annotation

Le Comité examinera et adoptera le rapport sur sa cinquième session, en vue de le soumettre à la Commission à sa soixante-treizième session, qui se tiendra en mai 2017.